

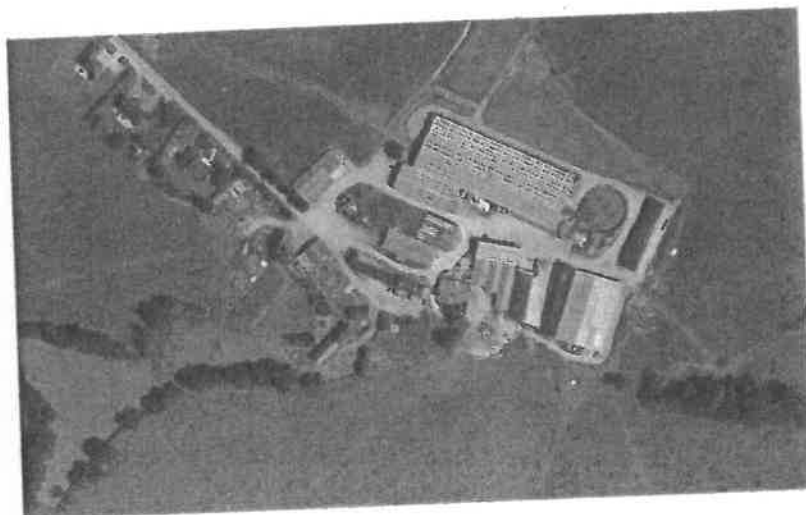
Élibat
Bureau d'études environnement

Elevage Bovins laitiers

**Augmentation des effectifs vaches laitières
avec la mise à jour du plan d'épandage**

Régime de l'enregistrement avec consultation publique
Rubrique 2101-2b

**GAEC DE KERVIHAN
Kervihan
56400 PLUMERGAT**



Par :

ELIBAT

11 route de Kerbost

CS 80 430

22 204 GUINGAMP Cedex

Tél : 02 56 14 10 37

Responsable du dossier : MAGRE Sabrina

Date : Février 2017

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

NOM : GAEC DE KERVIHAN

Siège social : « Kervihan »

56400 PLUMERGAT

**Direction Départementale de la Protection
des Populations**

Service environnement

32 boulevard de la résistance

CS 92526

56019 VANNES Cedex

**Augmentation des effectifs vaches laitières
avec la mise à jour du plan d'épandage**

Monsieur le Préfet,

Nous, soussignés les membres du GAEC DE KERVIHAN dont le siège social est situé au lieu-dit « Kervihan » à PLUMERGAT, déclarons une augmentation de nos effectifs de 140 à 200 vaches laitières et la suite ainsi qu'un atelier de 49 bovins à l'engraissement.

Notre élevage est déclaré pour 140 vaches laitières, 20 vaches allaitantes et 24 bovins à l'engraissement, au nom du GAEC DE KERVIHAN.

Suite à cette augmentation, nous souhaitons installer 3 robots de traite, créer 30 places de logettes supplémentaire et une fosse de stockage.

Nous souhaitons également actualiser notre plan d'épandage suite à l'acquisition de terres. La valorisation des déjections se fera par plan d'épandage sur nos terres en propre soit 315.5 ha de SAU. Les terres concernées sont situées sur les communes de PLUMERGAT, GRAND-CHAMP, SAINT ANNE D'AURAY et BRANDIVY.

De plus, nous recevons du lisier de porcs provenant de chez Mr LE MARREC Nicolas de PLUMERGAT (2790 uN et 1853 uP2O5) et u fumier de volailles provenant de chez Mr LE RAY Olivier de GRAND CHAMPS (2500 uN et 2426 uP2o5).

D'autre part, nous sollicitons une dérogation à l'article L512-6 du code de l'environnement, pour utilisation d'une échelle au 1/500^{ème} et au 1/1000^{ème} pour le plan d'implantation au lieu de 1/200^{ème}. En effet, cette nouvelle échelle permet de visualiser l'ensemble du bâtiment sur un seul plan.

A cette fin, nous vous adressons une demande d'enregistrement d'une installation classée d'élevage et présentons la conformité de notre élevage aux prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2013, aux articles L512-7 et suivants du code de l'environnement et aux articles R 512-46-1 et suivants du code de l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos considérations distinguées.

Les membres du GAEC



AUTEUR DU DOSSIER

L'étude est réalisée par le bureau d'études ELIBAT, chargée d'études Sabrina MAGRE, d'après les informations fournies par le GAEC DE KERVIHAN.

Coordonnées :

Tél : 02 56 14 10 37

Mail : s.magre@axe-environnement.fr



Rédacteur	Sabrina MAGRE	Chargée d'études
Vérificateur	Sophie EONO	Responsable du bureau d'études

I. PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DU DEMANDEUR

Ce dossier est présenté par :

Identité du demandeur :	GAEC DE KERVIHAN
Forme juridique :	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Membres :	Monsieur DANO Pascal Monsieur OLIVIERO Stéphane Madame OLIVIERO Sophie
Adresse du siège social :	« Kervihan » 56400 PLUMERGAT
Téléphone siège social :	02.97.57.56.64
N°PACAGE :	056030816
N°SIRET :	40986890800016

Tableau 1 : Présentation du demandeur

1.2 HISTORIQUE

Le GAEC DE KERVIHAN est une exploitation familiale :

Date	Evènement
2011	115 vaches laitières, 28 vaches allaitantes et leurs suites et 26 bovins à l'engraissement. SAU de 220 ha (récépissé de déclaration 11/02/2011)
2014	Augmentation des effectifs : 140 vaches laitières, 20 vaches allaitantes et leurs suites et 24 bovins à l'engraissement. Acquisition de terres : 292.84 ha
2016	Augmentation à 200 vaches laitières, 200 génisses, 49 bovins viandes et 30 vaches allaitantes avec une SAU de 315.5 ha. Extension du bâtiment avec 30 places supplémentaires en logettes, mise en place de 3 robots de traite et d'une fosse géomembrane. Reprise d'un bâtiment sur le site « Minter » en PLUMERGAT.

Tableau 2 : Historique de l'élevage



Figure 1 : Localisation des sites de l'élevage au 1/25000^{ème}

1.3 AUTORISATIONS D'EXPLOITER ACTUELLES DU DEMANDEUR

Acte	Date	Au nom de	Sites	Animaux
Récépissé de Déclaration	20/01/2015	GAEC DE KERVIHAN	« Kervihan » 56400 PLUMERGAT	140 vaches laitières

Tableau 3 : Actes administratifs

1.4 LOCALISATION DE L'ELEVAGE

1.4.1 Implantation de l'élevage

Les 2 sites d'élevage sont distants d'environ 1.3 kms :

	Site 1 (vaches laitières)	Site 2 (bovins viandes – génisses allaitantes)
Commune :	PLUMERGAT	PLUMERGAT
Lieu dit	« Kervihan »	« Minter »
Sections, N° parcelles	YK ns°60-77-78-56	YL n°31a

Tableau 4 : Localisation cadastrale des sites de l'élevage

Voir ci-contre une carte au 1/25000ème avec la localisation des 2 sites d'élevage

1.4.2 Situation géographique et réglementaire de l'élevage

	Concerné	Plafonds réglementaires
Zone vulnérable (BRETAGNE)	Oui	170 u N organique / ha SAU
ZAR (PLUMERGAT)	Oui	Seuil de traitement > 20 000 u N BGA < 50 u N/ha
Bassin versant contentieux	Non	-
Bassin versant Algues Vertes	Non	-
Bassin versant Eutrophisation (3B1)	Non	En autorisation et enregistrement > 25 000 kg N, équilibre de la fertilisation en phosphore (+/- 10 %)

Tableau 5 : Contraintes réglementaires

1.5 DESCRIPTION, NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

1.5.1 Description avant et après projet

		AVANT (dossier de 2010)	APRES
		Effectifs animaux	
Animaux		140 vaches laitières	200 vaches laitières
		118 génisses	200 génisses (170 laits et 30 viandes)
		24 bovins engraissements 20 vaches allaitantes	49 bovins engraissements 30 vaches allaitantes
Production d'effluents en valeur fertilisante et importations			
Production d'azote		22649 kg N	29272 kg N
Production de phosphore		8697 kg P2O5	12720 kg P2O5
Importations :			
Lisier de porcs : LE MARRREC Nicolas	2790 kg N et 1853kg P2o5	2790 kg N et 1853kg P2o5	
Fumier de volaille : LE RAY Olivier	/	2500 uN et 2426 uP2o5	
TOTAL à gérer sur l'exploitation		31346 kg N et 10550 kg P2O5	34562 kg N et 16999 kg P2O5
Valorisation des déjections			
	Plan d'épandage sur SAU en propre		Plan d'épandage sur SAU en propre
Type de valorisation		292.8 ha	315.5 ha
Surfaces du plan d'épandage (ha SAU)		256.1 ha	272.05 ha
Surface recevant des déjections (SRD)		86.9 kg N / ha SAU	110 kg N / ha SAU
Pression en azote organique total		3	0.6
Solde Balance globale azotée (apport-export)		/	-3.1%
Ratio apport P2O5 total / export cultures			

Tableau 6 : Présentation du projet AVANT / APRES

1.5.2 Rubriques ICPE élevage avant et après projet

Atelier	AVANT		APRES	
	Nombre des animaux en présence simultanée	Rubrique	Nombre des animaux en présence simultanée	Rubrique
Vaches laitières	140	Déclaration 2101-2c	200	Enregistrement 2101.2b
Génisses	118	Non réglementé	200	Non réglementé
Bovins engraissement	43	RSD	49	RSD
Vaches allaitantes	20	RSD	30	RSD

Tableau 7 : Rubriques ICPE avant et après projet

L'élevage n'est pas soumis à la directive IED.